

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du lundi 27 février 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 20/02/2023

Présents : 8

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-François POUZADOUX,

Votants: 9

Pour: 9

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Laetitia LASSALLE, Florence MARTIN, Jean-François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX

Contre: 0

Secrétaire de séance:

Germaine CANDEBAT

Représentés: Flavien VALENSI

Excusés:

Absents: Stéphane VITALE, Corine WELTMAN

Objet: Garde corps de la porte d'amont - DE_2023_002

Monsieur le Maire expose qu'il envisage de poursuivre les travaux de mise aux normes des garde-corps sur le tour du village : suite au remplacement de celui de la rampe montant à l'église, puis de celui de la Place Louis Mas, il s'agit de remplacer maintenant celui de la Porte d'Amont.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise « 1/1 PRODUCTION ROUX CLEMENT » vient juste de se désister de sa proposition.

En conséquence seul le devis de l'entreprise MYMETAL est présenté pour un montant de 10 825€ HT.

Le type de réalisation demandé est identique à ce qui a déjà été fait sur les deux chantiers précédents. Les devis comprennent la dépose du garde-corps existant et la fabrication et la pose d'un nouveau garde-corps de 38m de longueur, à adapter et poser sur la maçonnerie existante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise MYMETAL pour un montant de 10 825€ HT

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et procéder au paiement de la facture correspondante.

Le Maire : Jean-François POUZADOUX

RF Carcassonne
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/04/2023 011-211101811-20230227-DE_2023_002-DE